

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) N°1907/2006.

### 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE.

**Produit :**

Nom commercial:

**HYDROFAS 300****Utilisation recommandée :** Hydrofugation de parois verticales à base de résines polysiloxanes solvantées.**Société :**

Raison sociale

**CHABAUD SAS**

Adresse

Rue Terre de Roy, Z.I.  
34748 VENDARGUES Cedex

Téléphone

33 (0)4 67 87 20 20.

Fax

33 (0)4 67 87 19 93.

Courriel

Chabaud@chabaud.com

N° d'urgence

Orfila : 01 45 42 59 59 ou CHABAUD SAS (contact REACH) tél 04 67 87 20 20

### 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

**Phrase(s) de risque :**

Inflammable


L'exposition répétée peut provoquer un dessèchement et gerçures de la peau

Nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Ce produit est dangereux en cas d'épandage ou si le liquide libère des vapeurs, des mélanges inflammables peuvent se former dans l'atmosphère à une température égale ou supérieure au point éclair.

Le produit peut accumuler des charges électriques qui peuvent provoquer des incendies par décharges électriques.

### 3 - COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

Composés	N° EINECS	N° CAS	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	concentration
Naphta lourd hydrotraité	265-150-3	64742-48-9		H226, H304, H336, EUH066	70 – 80 %

### 4 - PREMIERS SECOURS.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**En cas d'exposition par inhalation :**

En cas d'inhalation massive, transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos.

**En cas de projection ou de contact avec les yeux :**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 10 minutes en maintenant les paupières écartées.

Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

**En cas de projection ou de contact avec la peau :**

Laver à l'eau et au savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

**En cas d'ingestion :**

Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Le risque de lésion pulmonaire est plus grand que le risque d'empoisonnement.



---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) N°1907/2006.

---

### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

#### Moyen d'extinction :

- CO2, poudre d'extinction, mousse, sable.
- Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
- Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- L'inhalation des produits de combustion peuvent entraîner de graves problèmes de santé.

#### Equipement spécial de sécurité :

- Porter un vêtement de protection respiratoire autonome.
- 

### 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

#### Précautions individuelles :

- Eliminer toute source possible de combustion et ventiler les locaux.
- Eviter d'inhaler les vapeurs.
- Les intervenants sur l'incendie doivent être équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

#### Précautions pour la protection de l'environnement :

- Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles (ex: sable, terre, sciure) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.
- Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
- Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
- Bien ventiler la zone, des vapeurs peuvent s'accumuler dans les parties basses.

#### Méthodes de nettoyage :

- Nettoyer de préférence avec un détergent.
- 

### 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

#### Manipulation :

- Manipuler dans des zones bien ventilées.
- Les vapeurs peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.
- Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Prévention des incendies :

- Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Ne pas fumer.
- Utiliser dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autre source d'ignition et posséder un équipement électrique protégé.
- Le produit peut se charger électrostatiquement : Mettre toujours à la terre lors des transvasements.

#### Equipements et procédures recommandés :

- Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- Eviter l'inhalation des vapeurs.

#### Equipements et procédures interdits :

- Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
- Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

#### Précautions pour la protection de l'environnement :

- Le sol des locaux sera imperméable et formera une cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) N°1907/2006.

### Stockage :

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.  
Conserver à l'écart de toute source de combustion et à des températures comprises entre 5°C et 25°C.  
Tenir éloigné de toute source de chaleur, et de la lumière solaire directe.  
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

## 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE.

### Mesures d'ordre technique :

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Valeurs limites d'exposition selon INRS VLE/VME

Composé	EINECS	N° CAS	Valeur mg/m3	Valeur ppm
Naphta lourd hydrotraité	265-150-3	64742-48-9	1200	197

### Equipements de protection respiratoire :

Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations importantes supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés (type AP2) et agréés.

### Protection des mains :

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Nettoyer soigneusement la peau après contact avec le produit  
A cause des solvants présents le type de gants conseillé est le caoutchouc Néoprène ou le caoutchouc Nitrile. Veuillez à vérifier que les gants ne comportent pas de défaut et qu'ils sont correctement conservés et utilisés.

### Protection des yeux et du visage :

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

## 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat Physique :	Liquide fluide.
Odeur :	légère, type hydrocarbure
Masse volumique :	0.78
Caractère acide-Base de la préparation :	non concerné
Solubilité de la préparation dans l'eau :	Insoluble
Tension de vapeur à 55°C. des composants volatils :	90 kPa
Point éclair :	entre 23 et 55°C
Valeur de pH :	non concerné
Température d'auto-inflammation :	200°C
Température de décomposition :	non précisé
Intervalle de température de fusion :	non précisé
Température initiale de distillation :	145° à 200°C

## 10 - STABILITE ET REACTIVITE.

Eviter des températures au dessus de 60°C.  
Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées.  
Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) N°1907/2006.

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.****Toxicité orale aiguë**

Peut provoquer des nausées, crampes abdominales, et irritation des muqueuses.

**Toxicité aiguë par inhalation**

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tel que l'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autre sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

**Irritation de la peau**

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

**Contact avec les yeux :**

Des projections de liquide dans l'œil peuvent provoquer des irritations et des maux réversibles.

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.**

Substance extrêmement volatile qui s'évapore facilement dans l'air.

Utiliser selon les règles de bonne pratique, ne pas disperser dans l'environnement.

Le produit est supposé ne pas présenter une toxicité pour les organismes aquatiques.

**13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau ou le sol.

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le Code de l'Environnement selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement.

**14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.**

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2005 – IMDG 2004 – ICAO/IATA 2005).

N° ONU : 1263 Classe 3 Groupe d'emballage III Etiquette 3

Désignation officielle de transport : PAINT.

ADR/RID	Classe	code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.
	3 non soumis à cette réglementation si Q<450 l.	F1	III	3	30	LQ7	163- 650- 640E
IMDG	Classe	2° Etiquette	Groupe	QL	FS		Dispo.
	3 non soumis à cette réglementation si Q<30l Polluant marin P	-	III	5 L	F-E, S-E		163 223 944 955



---

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) N°1907/2006.

IATA	classe	2° Etiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	note
	3	-	III	309	60L	310	A3 A7
	3	-	III	Y309	10L		

---

**15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.****Etiquetage communautaire:**

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive « Toutes Préparations » 1999/45/CE et ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29<sup>ème</sup> adaptation à la directive 67/548/CEE (substances dangereuses).

**Classement de la préparation :** Inflammable.

**Phrase(s) H :**

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P370 + P378 : En cas d'incendie: utiliser du CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction, mousse ou sable pour l'extinction.

**COV :**

Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/h): 750 g/l (2010).  
Ce produit contient maximum 740 g/l COV

---

**16- AUTRES INFORMATIONS.**

EUH 066 :L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
P260 : Ne pas respirer les aérosols.  
P262 : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P301 + P331 + P310 : EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à rapport juridique contractuel.

Le fournisseur se réserve le droit de modifier les données contenues dans cette fiche sans préavis. Tout changement de données entraîne l'édition d'une nouvelle fiche de sécurité. L'utilisateur doit contrôler la date d'émission, et si elle date de plus d'un an, les données doivent être utilisées qu'après vérification de leur validité.

---